

■ **Rose du Kashmir Sàrl**, à Neuchâtel, rue de l'Ecluse 56.
Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 24.06.2003.
But: exploitation d'un établissement public, café-restaurant; im-
port et export de produits alimentaires pour restaurants et pro-
duits textiles; exploitation de boutiques de souvenirs. Capital:
CHF 20'000. Associés: Saleem Mohammad, du Locle, à
Neuchâtel, et Ahmad Imtiaz, du Pakistan, à Neuchâtel, chacun
d'eux avec une part sociale de CHF 10'000. Gérant: l'associé Sa-
leem Mohammad avec signature individuelle. Organe de publi-
cation: Feuille officielle suisse du commerce.
Journal no 1621 du 30.06.2003
(01066784 / CH-645.4.096.467-0)